

# Asnières : contre l'agression sexuelle de l'enseignante, des groupes de parole !



En 1997, Claude Allègre, alors ministre de l'Education nationale, suscitait l'ire du corps enseignant en évoquant la nécessité de « dégraisser le mammoth ». Vingt ans plus tard, une cure de salade verte ne semble plus suffisante pour ramener la bestiole à la raison. Prenons un établissement au hasard. Par exemple le lycée Auguste Renoir d'Asnières-sur-Seine.

**Son règlement intérieur précise :**

« Établissement d'enseignement, le lycée Auguste Renoir accueille les élèves non seulement pour leur apporter un savoir, mais aussi pour les guider dans leur apprentissage de la vie. Afin d'éviter tout clivage artificiel entre éducation et instruction, les parents sont invités à prendre leur juste

part dans cette tâche de formation.

Lieu de communication et d'échanges, le lycée offre à tous les élèves au cours de leur scolarité les moyens d'accéder à une formation plurielle (culturelle, scientifique, philosophique, politique, économique...) dans un esprit de laïcité, de tolérance et d'ouverture, excluant toute propagande, tout prosélytisme et toute discrimination. Ces moyens ont pour fonction essentielle d'aider les élèves à s'exprimer et à se comporter en individus responsables et autonomes. »

Le seul problème c'est que le « Oui-Oui va à l'école » de notre enfance se traduirait aujourd'hui plutôt par « Wesh-Wesh va violer sa prof ».

**Le Parisien.fr du 30 novembre 2017 écrit ainsi :**

« Vive émotion ce jeudi au lycée Auguste-Renoir, à Asnières (Hauts-de-Seine). Les cours ont été annulés tout l'après-midi dans l'établissement après un blocus organisé par 200 élèves, vers 13 heures. Ils protestaient contre la mise en cause, par une professeure, de cinq de leurs camarades, en 1<sup>re</sup> STMG, pour agression sexuelle. L'enseignante a déposé plainte au commissariat local. L'enquête démarre. « Il n'y a aucune preuve, s'emporte Mohamed, ami des cinq accusés. La prof dit n'importe quoi ! » »

**Heureusement ces élèves de 1ère, je veux dire « ces apprenants », avaient suivi en classe de seconde un « enseignement moral et civique » présenté de cette belle manière sur le site du lycée :**

« À partir d'études de cas autour de « la personne et l'État de droit » et « Égalité et discrimination », les élèves sont amenés à identifier et à expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques, à développer leur expression personnelle et leur sens critique... tout en s'impliquant dans le travail d'équipe ».

En y réfléchissant bien, on réalise que ces jeunes n'ont fait que mettre en pratique ce qui leur avait été enseigné dans le domaine de « l'expression personnelle » et du « travail en équipe »

Et pour les esprits un peu pointilleux j'ajouterais que l'interdiction d'agresser sexuellement sa prof n'est pas explicitement mentionnée dans le règlement du lycée consultable sur internet... c'est facile de critiquer quand on ne connaît pas !!

De toute façon la communauté enseignante, pleinement consciente de la gravité de l'acte, a pris des mesures énergiques pour que de tels faits ne se reproduisent jamais. Selon M6 : « Pour déminer la situation, certains ont décidé d'ouvrir des groupes de parole avec leurs élèves et de leur rappeler ce qui constitue une agression sexuelle. » Une telle punition est trop horrible !!

**Jean-Christophe Comet**